

réduire les barrières commerciales au minimum et à faciliter le commerce par un système pratique d'échanges monétaires. Les Nations Unies ont consacré beaucoup d'efforts à la création d'une économie mondiale capable de subvenir aux besoins de tous les habitants de la terre et leur permettant de jouir de leur droit à la justice sociale dans la paix et la dignité.

Un certain nombre de sujets d'importance majeure ont retenu l'attention de la vingt-sixième Assemblée générale des Nations Unies, sujets qui, ajoutés à la foule d'autres questions, ont constitué un ordre du jour comportant plus de 100 points. Le 25 octobre, l'Assemblée générale a décidé de reconnaître le Gouvernement de la République populaire de Chine comme le seul représentant légitime de la Chine auprès des Nations Unies et de lui restaurer tous ses droits. C'est ainsi que les représentants du Gouvernement de Pékin ont remplacé ceux de Taïwan qui détenaient auparavant le siège de la Chine. La décision d'accorder le siège à la République populaire de Chine a été prise à la suite d'un vote de procédure par lequel l'Assemblée a refusé d'en faire une "question importante". Au cours du débat, le Canada s'est dit en faveur d'un changement de la représentation chinoise et a appuyé la résolution en ce sens. Le résultat du vote a été de 76 voix pour, 35 contre et 17 abstentions. Au cours du mois de novembre, les représentants de la République populaire de Chine ont occupé leur siège au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale ainsi qu'à plusieurs autres commissions des Nations Unies. Plusieurs organismes spécialisés des Nations Unies se sont aussitôt penchés sur la constitution des organismes; cette question a dû être abordée et étudiée sous divers angles. A la fin de 1971, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) avaient décidé de reconnaître le gouvernement de la République populaire de Chine comme le représentant de la Chine, c'est-à-dire de retirer à Taïwan le statut qu'on lui avait conféré.

Après avoir rempli les fonctions de secrétaire général pendant plus de dix ans, U Thant s'est retiré à la fin de la vingt-sixième session et a été remplacé par M. Kurt Waldheim, d'Autriche. La recommandation faite par le Conseil de sécurité, proposant M. Waldheim comme successeur d'U Thant, a reçu l'approbation unanime de l'Assemblée générale le 22 décembre 1971. Dans un message spécial envoyé à U Thant, le premier ministre, M. Trudeau, lui a exprimé la reconnaissance du gouvernement et du peuple canadiens pour ses nombreuses années d'abnégation et de service rendus à l'humanité. Le premier ministre a également adressé des félicitations à M. Waldheim au nom du gouvernement et du peuple canadiens et a assuré au nouveau secrétaire général la coopération du Canada dans l'exercice de ses fonctions.

En vertu de la résolution 2847, l'Assemblée générale a adopté une proposition qui, en modifiant l'article 61 de la Charte des Nations Unies, a fait passer de 27 à 54 le nombre des membres du Conseil économique et social. Ce changement dans la composition du Conseil est sujet à l'approbation des deux tiers des membres de Nations Unies, y compris les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. La résolution a traduit l'opinion générale des membres, notamment ceux des pays en voie de développement, à savoir que l'ECOSOC devait se renouveler afin de donner plus de signification à son rôle de principal organe des Nations Unies en relevant les défis économiques et sociaux du monde moderne.